

La Bibliothèque nationale de France lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la création d'un nouveau pôle regroupant conservatoire national de la presse et centre de conservation pour ses collections

La Bibliothèque nationale de France est l'une des plus anciennes institutions culturelles françaises. Héritière des collections royales, elle est dépositaire de cinq siècles de patrimoine, collecté en grande partie à travers le dépôt légal. L'histoire de l'institution, indissociablement liée à celle de la France, est celle d'un accroissement continu des collections - qui fait la richesse du patrimoine national -, entraînant un besoin croissant d'espaces de conservation.

La BnF lance aujourd'hui un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la création d'un nouveau centre de conservation de ses collections. Ce nouveau pôle sera doté d'un conservatoire spécifiquement dédié à la collection de presse de la BnF, qui figure parmi les plus anciennes et les plus riches au monde.

A travers cet AMI, l'institution cherche à nouer un partenariat fort avec une collectivité territoriale pour construire un projet d'avenir, qui doit permettre d'assurer la pérennité de collections patrimoniales uniques et de valoriser la collection de presse, dont la valeur historique, culturelle et éducative est majeure.

Un projet ambitieux pour la conservation du patrimoine culturel français

La BnF répond à une mission patrimoniale de première importance, impliquant de maintenir ses collections dans des conditions de conservation optimales, afin de pouvoir les communiquer au public et les valoriser sous forme physique et numérique.

Elle conserve ainsi plus de 40 millions de documents, accueille près d'1,3 million de visiteurs annuels sur ses sites et comptabilise plus de 30 millions de visites annuelles en ligne dans son écosystème numérique. La BnF a su, au fil des années, développer ses activités en s'appuyant sur des techniques et technologies de pointe, associées à son expertise scientifique internationalement reconnue.

Confrontée à l'accroissement significatif de ses collections, dû notamment à l'augmentation de la production éditoriale française qu'elle collecte par le dépôt légal, la BnF souhaite aujourd'hui redéfinir son schéma stratégique et immobilier, ainsi que l'implantation de ses collections.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt doit permettre la construction d'un nouveau centre de conservation, un projet ambitieux pour l'avenir des collections patrimoniales. Ce nouveau pôle répondra aux problématiques de saturation des espaces de conservation, avec notamment la création de magasins de collections hautement technologiques, indispensables à la préservation des documents les plus fragiles, et notamment de la collection de presse qui sera au cœur du projet.

La création d'un conservatoire national de la presse

La collection de presse de la BnF est l'une des plus anciennes et des plus riches au monde. Elle compte 247 000 titres dont le plus ancien, *La Gazette* de Théophraste Renaudot, débute en 1631. Ce fonds historique s'est largement développé à travers le dépôt légal et les acquisitions, reflétant fidèlement l'histoire de la presse en France et à travers elle l'histoire du pays lui-même, celle du lien entre pouvoir et information, formation et éducation des citoyens.

La BnF souhaite mettre en valeur cette collection de presse, dont les apports restent aujourd'hui primordiaux tant en termes de transmission d'une mémoire, que de compréhension du monde et d'éducation à l'information.

Ce conservatoire national de la presse sera un lieu unique en France, rassemblant des collections exceptionnelles dans des conditions de conservation optimales. Le projet permettra également d'accélérer la numérisation de ces documents souvent fragiles et de faciliter leur consultation et leur rayonnement, à l'heure où les grandes questions de société sont plus que jamais d'actualité.

Un grand projet culturel ancré dans son territoire

L'<u>Appel à Manifestation d'Intérêt</u> vise à sélectionner un lieu d'accueil pour ce nouveau pôle de conservation / conservatoire national de la presse et, au-delà, à trouver un partenaire pour le très long terme afin de soutenir le financement de l'investissement du pôle de conservation, mais également nouer une coopération culturelle forte dans le cadre d'un projet ancré dans son territoire.

Le coût total du projet est estimé entre 70 et 90 millions d'euros.

Les grandes caractéristiques du foncier recherché sont les suivantes :

- une parcelle permettant d'accueillir un bâtiment d'une emprise au sol constructible de 15.000m² minimum, avec si possible une réserve foncière supplémentaire ;
- une situation à 3 heures de Paris en voiture et 2 heures en transports entre une gare parisienne et le point de desserte en transports en commun le plus proche ;
- une situation hors de zones à risques ;
- une qualité de l'environnement (commerces, services et équipements publics).

Le calendrier prévisionnel de lancement de cet Appel à Manifestation d'Intérêt est le suivant :

• Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt :

Le lundi 29 juin 2020

• Date limite de remise des dossiers de candidatures :

Le vendredi 16 octobre 2020 à 16h

Examen des dossiers de candidature et pré-sélection :
Visites des sites présélectionnés et échanges techniques :

Octobre 2020 Novembre 2020

• Finalisation des échanges sur les offres :

Décembre - Janvier 2021

• Choix du partenaire et du site :

Janvier 2021

Le planning de mise en exploitation du pôle de conservation est le suivant :

Choix d'un site : Montage du projet et programmation : Année N

Montage du projet et programm

Année N+1

Choix du maître d'œuvre :

Année N+2

Etudes de maîtrise d'œuvre et Travaux :

Années N+3, N+4 et N+5

Réception, mise en exploitation et inauguration :

Année N+6

Plus d'informations